

CARTES D'ACCÈS

CA SCCLV <ca.campinglacvert@gmail.com>

Lun 2023-07-17 13:30



17 juillet 2023

CARTES D'ACCÈS

Bonjour à tous les membres du SCCLV,

Veillez noter que les cartes d'accès pour entrer au camping seront dorénavant **disponibles sur demande par courriel** à ca.campinglacvert@gmail.com et transférées aux propriétaires le samedi entre 10h et 12h au bureau du SCCLV dans la salle communautaire.

Comment obtenir une carte

Chaque propriétaire peut détenir un maximum de 2 cartes par terrain. Les cartes d'accès, nouvelles et de remplacement, sont disponibles aux propriétaires membres du SCCLV suite à une demande par courriel à ca.campinglacvert@gmail.com. Les cartes seront préparées et transférées aux propriétaires sur rendez-vous le samedi entre 10h et 12h au bureau du SCCLV. L'achat doit être payé en argent comptant. Les locataires doivent obtenir les cartes auprès de leur propriétaire.

Transfert des cartes

Lors d'un transfert de propriété, les vendeurs sont tenus de transférer leurs cartes d'accès aux nouveaux propriétaires. Si les cartes ne sont pas transférées, les cartes émises à l'ancien propriétaire sont désactivées et le nouveau propriétaire doit payer 20\$ pour chaque nouvelle carte.

Cartes de remplacement

En cas de perte d'une carte, un propriétaire peut obtenir une carte de remplacement au coût de 20\$; la carte perdue et la deuxième carte émise au propriétaire sont désactivées et deux nouvelles cartes sont activées en son nom.

Cartes pour locataires

Toutes les cartes sont dûment activées et personnalisées à chaque terrain. Dans un cas où un propriétaire loue son terrain/installation, ce dernier est responsable de payer les cartes et de les distribuer à ses locataires, de même que de recueillir et retourner les cartes à la fin du contrat de location. Toutes les cartes émises à des locataires doivent être retournées à la fin du contrat de location (ou de la saison) pour être désactivées.

Merci.

CA, SCCLV